

Référence :**P168 – 310BHBE**Nom du produit :**GANTS CUIR PLEINE FLEUR DE BOVIN – HYDROFUGE –  
AVEC PROTEGE ARTERE - BEIGE****Désignation :**

- Gants cuir pleine fleur de bovin.

**Caractéristiques :**

- Matière : Flanc de bovin pleine fleur hydrofuge. Ces gants ont été conçus pour protéger des risques MECANIQUES.
- Gants cinq doigts en flanc de bovin pleine fleur hydrofuge beige.
- Coupe américaine avec pouce palmé.
- Index d'une seule pièce. Ajoutage sur le dos effectué à la double aiguille.
- Bord-côte élastique muni d'un protège-artère assurant le serrage du poignet.
- Longueur totale : environ 260 mm (T09)

**EN 388:2016**

- Pictogrammes et niveaux de performances :  
Abrasion : 2/4  
Coupure par tranchage : 1/5 (coupe test - § 6.2 de la norme)  
Déchirure : 2/4  
Perforation : 2/4  
Coupure par tranchage : X (selon TDM ISO13997 - § 6.3 de la norme)  
Marquage P en 6è position : si présent signifie que la protection contre l'impact est revendiquée et conforme à la norme EN13594. Si non présent ce gant ne protège pas contre l'impact.
- Entretien : Conserver les gants dans leur emballage d'origine, dans un endroit sec, à l'abri de la lumière. En cas de déconditionnement, joindre une copie de cette notice avec chaque nouveau plus petit conditionnement. Ces gants peuvent être lavés à l'eau légèrement savonneuse, rincés et séchés loin de toute source de chaleur. Ce modèle ne contient aucune substance à des niveaux connus ou suspectés d'affecter de façon significative l'hygiène ou la santé des utilisateurs.

**EN 420**

Dextérité 5/5

Pénétration à l'eau : temps de pénétration 180 min, niveau = 4

Version	Date	Historique des modifications	Rédaction	Approbation
1	11/10/2012	Création	Dossier Central	Responsable QHSE
3	09/03/2020	Modification	Dossier Central	Responsable QHSE

1/2

- Pour tout gant présentant une résistance mécanique atteignant un niveau de performance à la déchirure égal ou supérieur au niveau 1, le gant ne doit pas être porté lorsqu'il existe un risque de happement par des pièces de machines en mouvement. Ces niveaux de performances sont obtenus par des tests effectués selon des conditions définies par des normes de référence, ces niveaux sont garantis uniquement sur la paume, sur gants neufs. Les protections contre les risques qui ne sont pas mentionnées dans ce document ne sont pas garanties. Ne pas utiliser pour la manipulation d'objets d'une température supérieure à 50°C, de produits chimiques et de pièces grasses ou huileuses.
  
- **MARQUAGE CE** : Ce type de gants a fait l'objet de contrôles physico-chimiques par un organisme notifié : CTC, 4 rue Hermann Frenkel. 69367, Lyon Cedex 07 France. N°0075, sur la base des normes Européennes EN 420 et EN 388. Le marquage CE apposé sur nos gants signifie le respect des exigences essentielles au Règlement 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle concernant l'innocuité, le confort, la solidité et la protection.
  
- La déclaration UE de conformité est disponible sur notre site internet.
  
- Tailles disponibles : 8 – 9 – 10 – 11

**Conditionnement :**

- Sachet de 2

DECLARATION DE CONFORMITE CE EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE DE CATEGORIE II (RISQUES INTERMEDIAIRES)	09/03/2020
	DCE.P168

**Fabricant :**

**L'Artisanerie**, 74 avenue du Général De Gaulle 18200 Saint Amand Montrond

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Référence : P168 – **310BHBE**

Marque : L'Artisanerie

Désignation : Gants de protection contre les risques mécaniques selon EN 388 et EN 420.

est identique au modèle d'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation CE de type N° 0075/063/162/07/19/2132 – EXT 04/09/19.

Délivrée par :

**CTC, 69367 LYON Cedex 07, N° de l'organisme 0075**

**Selon le Règlement 2016/425.**

Fait à Saint Amand Montrond, le 09 mars 2020

Responsable QHSE

Nicolas Mialot

Version	Date	Historique des modifications	Rédaction	Approbation
1	09/03/2020	Création	Dossier Central	Responsable QHSE